

## **CHARTE D'ENGAGEMENT**

### **Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Chantonnay**

### **EPISANTE**

**La Maison de Santé Pluri-professionnelle EPISANTE** regroupe des médecins, des infirmiers, des masseurs-kinésithérapeutes et des orthophonistes à Chantonnay.

Cet exercice coordonné nous permet de vous apporter une qualité de service répondant à vos besoins de soins et de santé.

Nous nous engageons à :

#### **Un accès aux soins pendant une large plage horaire**

Les professionnels de santé s'organisent pour vous garantir un accueil couvrant de larges amplitudes horaires.

**La Maison de Santé EPISANTE** assure une continuité des soins toute l'année :

#### **Le Centre Médical**

- Du lundi au vendredi de 8 heures à 20 heures
- Le samedi matin de 8 heures à 12 heures

Le secrétariat à distance est joignable de 8h à 19h

La secrétaire médicale est présente à la Maison de Santé de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h

En dehors de ces horaires d'ouverture, un message vocal vous orientera vers les solutions les plus adaptées à votre état de santé.

#### **Le Centre de Soins Infirmiers**

Les infirmier(e)s assurent les soins à domicile 7 jours/ 7

Une permanence est assurée au cabinet du lundi au samedi de 12h à 12H30 et sur rendez-vous de 18h à 18h30.

Les infirmiers sont joignables 24h/24

#### **Le Centre de Kinésithérapie**

- Du lundi au jeudi de 7h30 à 19h30 et le vendredi de 7h30 à 18h.
- Si besoin, les masseurs-kinésithérapeutes peuvent dispenser les soins à domicile  
Ils assurent le secrétariat durant les heures d'ouverture

#### **Les Orthophonistes**

- Du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 12h30
- Les orthophonistes assurent leur secrétariat.

## **En cas de nécessité, pouvoir vous recevoir en urgence**

Les médecins généralistes consultent sur rendez-vous.

Nous sommes organisés pour répondre rapidement à vos demandes de soins et pouvoir, si votre état de santé le nécessite, vous recevoir dans la journée.

## **Un accueil et un accompagnement dans votre prise en charge**

L'organisation en Maison de Santé nous permet de :

- Coordonner les informations vous concernant entre les différents professionnels de la Maison de Santé amenés à assurer votre suivi médical ;
- Vous orienter vers les professionnels de santé ou services internes ou extérieurs à la Maison de santé dont vous avez besoin ;
- Organiser les échanges nécessaires avec les établissements de santé ou établissements et services médico-sociaux lorsque votre état de santé le nécessite et notamment avant et après toute hospitalisation.

***Les professionnels de santé de la Maison de Santé Pluri-professionnelle EPISANTE***

